



Proposition d'une session spéciale

1. Session spéciale proposée par :

Bertrand Sergot (**contact**), Maître de Conférences en Sciences de Gestion, PESOR, Université Paris-Sud

bertrand.sergot@u-psud.fr

Adresse Postale :

IUT de Sceaux, Université Paris-Sud, 8 avenue Cauchy, 92330 Sceaux

Tel : + 33 1 43 90 86 85

Denis Chabault, Maître de Conférences en Sciences de Gestion, PESOR, Université Paris-Sud,

denis.chabault@u-psud.fr

Elodie Loubaresse, Maître de Conférences en Sciences de Gestion, PESOR, Université Paris-Sud,

elodie.loubaresse@u-psud.fr

Le PESOR (Pilotage Economique et Social des Organisations) est le laboratoire de Sciences de Gestion de l'Université Paris-Sud.

2. Intitulé souhaité :

Mobilités, ancrages et dynamiques organisationnelles – Regards croisés Sciences de Gestion/Science Régionale

3. Mots clés :

Mobilité géographique/spatiale, ancrage, cluster, territoire, organisation, sciences de gestion

4. Positionnement scientifique

Ce projet de session spéciale s'inscrit dans le prolongement d'événements précédents ou à venir qui visent à favoriser les dynamiques de recherche transversales entre le champ des sciences de gestion, et plus particulièrement, au sein de ce champ, les domaines du management stratégique et de la gestion des ressources humaines, et le champ et les acteurs de la science régionale de langue française.

En effet, les organisateurs de cette session ont déjà piloté l'organisation de la 5^e journée de recherche du Groupe Thématique AIMS (Association Internationale de Management Stratégique)/ASRDLF "*Stratégies, Espaces et Territoires*", en partenariat avec l'AGRH (Association Francophone de Gestion des Ressources Humaines) qui s'est déroulée le 25 novembre dernier à la Faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud) à Sceaux. Cette journée de recherche a rassemblé notamment des gestionnaires, des géographes, des économistes pour des présentations de travaux de recherche en cours et des échanges autour de la thématique suivante : « *La mobilité spatiale dans les stratégies d'entreprises : Vertu cardinale ou pomme de discorde ?* ». Les organisateurs de la session sont également les rédacteurs en chef invités d'un dossier spécial de la Revue Française de Gestion intitulé « *Mobilités spatiales et dynamiques organisationnelles* » dont la date limite de soumission est le 17 février 2012 et dont la parution est prévue à l'automne 2012 (l'appel à contributions du dossier spécial est téléchargeable sur le site de la RFG à l'adresse suivante : <http://rfg.revuesonline.com/auteurs.jsp>).

Le pilotage de ces projets nous a permis de constater :

- D'une part, que de fortes convergences existaient entre, d'une part, un ensemble de taille croissante de recherches réalisées, dans le domaine des sciences de gestion, sur des thématiques de mobilité et d'ancrage dans l'espace géographique des organisations (et notamment des entreprises) et dans les organisations et, d'autre part, les travaux menés de manière beaucoup plus ancienne dans le champ de la science régionale, créant un potentiel particulièrement intéressant de fertilisations croisées entre ces deux champs autour de ces thématiques
- D'autre part, que ce potentiel de fertilisation croisée était loin d'être exploité pleinement, notamment en raison d'une disjonction significative entre les deux communautés de chercheurs et qu'il était, de ce fait, nécessaire de multiplier les espaces et occasions de rencontres et d'échanges entre elles.

Le groupe thématique "*Stratégies, Espaces et Territoires*" fait partie, dans ce domaine, des espaces d'échanges les plus structurés et les plus fructueux à l'heure actuelle dans le monde académique francophone. Notre intention, au travers de cette session spéciale, n'est pas de faire concurrence à ce groupe thématique, dont nous sommes tous les trois des membres actifs, mais plutôt de le compléter en participant à sensibiliser les membres habituels de l'ASRDLF aux spécificités de l'angle d'approche organisationnel adopté par les sciences de gestion et aux problématiques spécifiques qui s'y rattachent. Il s'agit également d'attiser l'intérêt des chercheurs en sciences de gestion pour les concepts, méthodes et approches de la science régionale potentiellement mobilisables afin de faire progresser la réflexion académique en matière de spatialisation des comportements organisationnels. Notre objectif est donc d'attirer des papiers venant d'horizons disciplinaires variés (dans les sciences de gestion et dans la science régionale) afin de favoriser les échanges, les regards croisés et, nous l'espérons, les projets de collaboration transdisciplinaire.

A cette fin, nous nous chargerons de diffuser largement l'appel à communiquer de cette session spéciale dans la communauté francophone des chercheurs en gestion en nous appuyant sur nos réseaux.

5. Appel à communiquer

Réactivité voire proactivité, flexibilité, agilité... ; la presse économique, les publications managériales comme les journaux académiques tendent à faire un éloge constant de la capacité de l'entreprise à reconfigurer et à réorienter sans cesse ses activités pour faire face à un environnement concurrentiel mouvant et de plus en plus globalisé. Ces concepts organisationnels sont fréquemment envisagés sous l'angle temporel. Ils disposent toutefois d'une dimension spatiale à laquelle une attention de plus en plus grande est portée, y compris par les chercheurs en sciences de gestion.

L'intérêt de ces chercheurs s'est d'abord concentré sur l'échelle individuelle, où la capacité à évoluer est particulièrement valorisée dans la sphère professionnelle. La mobilité individuelle est appréhendée par les spécialistes de la gestion des ressources humaines de manière multidimensionnelle. Dans ce domaine, la mobilité désigne les mouvements des individus à la fois à l'intérieur des organisations et entre les organisations. Elle peut s'exprimer alternativement ou simultanément par une évolution du salarié le long de la ligne hiérarchique et par des changements de fonction ou de métier. Elle est également géographique. De ce point de vue, la capacité de l'individu à se déplacer, que ce soit à l'intérieur du territoire national ou, plus encore, à l'échelle internationale, pour saisir une opportunité professionnelle est aujourd'hui parée d'une aura positive indéniable.

A cette attention portée à la mobilité individuelle à but professionnel, s'ajoute aujourd'hui un intérêt plus récent de la part des chercheurs en sciences de gestion, notamment dans le champ du management stratégique, pour la mobilité des activités, voire des entreprises elles-mêmes, dans l'espace géographique. Cet intérêt est relié à des approches plus mesurées, voire critiques, à l'égard des pratiques organisationnelles. Si certains, dans la littérature managériale, valorisent, la capacité des entreprises à s'affranchir des « attachements inopportuns » à certains territoires marqués par le déclin économique ou par l'accroissement des coûts d'usage des ressources qu'ils recèlent, d'autres s'interrogent sur les motivations et surtout sur les conséquences, dans un contexte de mondialisation et de globalisation des chaînes de valeur, de la mobilité croissante des activités économiques à l'échelle internationale (mouvements parfois désignés sous le qualificatif éminemment polémique de délocalisations), sur la situation des salariés concernés et, plus largement, sur le développement économique et le tissu social des territoires qui pâtissent de ces mouvements.

Ces interrogations font écho aux travaux de recherche de plus en plus nombreux menés sur les dynamiques d'interactions inter-organisationnelles à l'échelle locale, appréhendées à la fois comme des modes d'organisations résiliants particuliers et comme une source d'innovations en matière de gestion de la mobilité des ressources humaines et des compétences (groupements d'employeurs, pôles de mobilité régionale, dispositifs de gestion des compétences étendues à l'échelle de territoires particuliers...) de nature à favoriser l'ancrage territorial ou, du moins, à réduire les risques de mobilité lointaine des entreprises impliquées et de leurs activités. La multiplication des travaux sur les dynamiques de *clusterisation* et leurs implications organisationnelles a été particulièrement favorisée, ces dernières années, par la mise en place par l'Etat français de la politique des Pôles de Compétitivité.

L'objet de cette session spéciale est double.

Il s'agit en premier lieu, pour les communications qui seront intégrées à cette session, d'étudier les relations existant entre le potentiel accru de mobilité géographique caractérisant le monde contemporain et les dynamiques organisationnelles. De manière plus précise, une attention particulière sera portée aux thèmes suivants (sans que cette liste soit exhaustive) :

- Les modalités variées selon lesquelles les entreprises mobilisent (ou non) le potentiel de mobilité dont elles disposent et leurs facteurs explicatifs
- Les tensions existant entre mobilité/immobilité individuelle des salariés et mobilité/ancrage des entreprises dans l'espace géographique
- Les modes de mise en relation (à la fois dans le temps et en coupe instantanée) entre le mobile et l'immobile dans les entreprises ou au sein de réseaux locaux d'entreprises
- Les relations entre mobilité des entreprises et performances
- Les modes d'articulation, dans les politiques publiques nationales ou locales, entre les dispositifs favorisant l'ancrage des entreprises et ceux destinés à attirer de nouvelles activités, donc favorisant la mobilité
- La manière dont la mobilité des entreprises dans l'espace géographique est de nature à favoriser/entraver la mutation/reconversion de territoires en déclin, telles les « veilles régions industrielles »
- La manière dont les comportements d'ancrage/de mobilité des entreprises affectent les relations inter-organisationnelles (par exemple, lorsqu'il existe des décalages dans les niveaux et formes de la mobilité entre entreprises)
- Les particularités des problématiques de mobilité géographique auxquelles sont confrontées les organisations à buts non-lucratifs (administrations publiques, établissements hospitaliers, organisations associatives...)

Cette session spéciale est également vouée, dans le prolongement du Groupe Thématique AIMS (Association Internationale de Management Stratégique)/ASRDLF "*Stratégies, Espaces et Territoires*", dont sont issus ses trois organisateurs, à être un espace d'échanges et de fertilisations croisées transdisciplinaires avec les sciences de gestion.

A cette fin, elle est ouverte à l'ensemble des chercheurs issus du champ des sciences de gestion, notamment dans les domaines du management stratégique, de l'organisation et de la gestion des ressources humaines, mais également à tous les chercheurs originaires de disciplines qui peuvent informer et enrichir une lecture spatialisée des comportements organisationnels : géographie, sciences économiques, architecture, sociologie...

6. Modalités d'envoi des propositions

Les propositions de communication sont à soumettre pour le **1er mars 2012**.

Les envois de résumés s'effectueront directement en ligne par les participants sur le site du colloque : www.2012.asrdlf.org en précisant l'appartenance à la session spéciale : « Mobilités, ancrages et dynamiques organisationnelles – Regards croisés Sciences de Gestion/Science Régionale ».

En cas de difficulté, un message pourra être adressé à : asrdlf2012@univ-fcomte.fr

7. Contenu indicatif du résumé à soumettre

(http://thema.univ-fcomte.fr/2012.asrdlf_com/envoieresume/)

Les propositions de communication sont déposée depuis le site du colloque Elles doivent contenir les éléments suivants :

- Les coordonnées précises du ou des auteurs
- Le titre de la communication
- La référence à la thématique d'atelier ou de session visée
- L'objectif de la communication
- L'originalité du sujet
- La méthode
- Les résultats attendus
- Une bibliographie (15 références principales au maximum)

8. Date de retour des avis du comité scientifique

L'avis du comité scientifique sera communiqué aux auteurs des propositions à partir du 2 avril 2012.

9. Communications définitives

Après acceptation par le comité scientifique, le texte complet des communications devra parvenir aux organisateurs du colloque au plus tard le 15 juin 2012. Les envois de communications définitives s'effectueront directement en ligne par les participants.

Contact : Bertrand Sergot - bertrand.sergot@u-psud.fr